

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 6 novembre 2025, à 8h

Pour un meilleur accès

Des soins de santé accessibles pour les gens de Bellechasse, du grand Lévis et de Lotbinière grâce à une nouvelle clinique d’infirmières praticiennes spécialisées!

Chaudière-Appalaches, le 6 novembre 2025.—Dans l'objectif du gouvernement d'améliorer l'accès aux services de première ligne, une nouvelle clinique d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) a amorcé ses activités le 6 octobre dernier. Des services seront désormais offerts par sept nouvelles IPS dans trois CLSC, soit ceux de Laurier-Station, de Saint-Lazare et de Saint-Romuald.

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la Stratégie maritime, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Lévis, Bernard Drainville, la députée de Bellechasse, Stéphanie Lachance, et la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, sont heureux de souligner, au nom du ministre de la Santé, Christian Dubé, ce geste concret pour faciliter l'accès aux soins et aux services pour la population.

Les IPS sont des professionnelles de la santé qui fournissent des soins médicaux et infirmiers avancés. Elles assurent un suivi complet de la santé des patients et, depuis avril 2024, peuvent inscrire directement pour une prise en charge des personnes sans médecin de famille. Un cadre législatif et réglementaire encadre leur pratique, garantissant ainsi la qualité des soins fournis.

Des candidates à la profession d'IPS ont déjà commencé la prise en charge d'usagers sans médecin de famille qui font appel au Guichet d'accès à la première ligne (GAP) pour obtenir des consultations liées à des problèmes de santé. Elles pourront bientôt inscrire des usagers et assurer leur suivi graduellement.

Citations :

« Le début des activités de la clinique d'IPS de la Chaudière-Appalaches est une excellente nouvelle pour la population. C'est grâce à ce type d'initiative que nous obtenons un système de santé plus accessible et plus efficace, où chaque professionnel contribue selon ses forces, pour le bien des patients. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

« Les IPS sont des professionnelles de la santé hautement qualifiées et elles occupent une place essentielle dans notre réseau de santé. Grâce à elles, plus de gens pourront recevoir rapidement des soins de qualité, tout près de chez eux. L'ouverture de cette clinique d'IPS vient renforcer notre

première ligne, ce qui est une excellente nouvelle pour toute la communauté lévisienne et pour les gens des environs! »

Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la Stratégie maritime, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Lévis

« Grâce à l'apport de candidates à la profession d'IPS, les services de première ligne sont désormais accessibles à davantage d'usagers. Il est important de souligner ces bons coups, qui contribuent à faire une différence dans le quotidien des citoyennes et des citoyens. »

Martine Biron, ministre de l'Enseignement supérieur et députée des Chutes-de-la-Chaudière

« Ce projet répond à une demande croissante, liée notamment au vieillissement et à l'augmentation de la population, ainsi qu'aux taux élevés d'occupation dans les urgences des hôpitaux de la région. La contribution des IPS est très appréciée et permet d'améliorer très concrètement l'accès aux soins pour les gens qui n'ont pas de médecin de famille. »

Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse

« Je remercie toutes les personnes qui travaillent fort dans la région pour nous permettre de continuer à répondre aux besoins en matière de santé et de soins cliniques. Merci également au ministre Dubé et à ses équipes de soutenir ces initiatives qui permettent un gain notable en matière d'accessibilité et de qualité des soins offerts aux gens d'ici. »

Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac

Faits saillants :

- À terme, ce sont sept IPS qui seront réparties dans trois sites :
 - CLSC de Saint-Romuald (4);
 - CLSC de Saint-Lazare (2);
 - CLSC de Laurier-Station (1).
- Elles travailleront en collaboration avec d'autres professionnels de la santé et des services sociaux : travailleurs sociaux, physiothérapeutes, pharmaciens, nutritionnistes, infirmières et IPS en santé mentale, dans une approche de collaboration interprofessionnelle et à proximité des communautés concernées, au bénéfice des usagers.
- Les IPS ont commencé leur pratique dans des locaux temporaires des CLSC de Saint-Romuald, de Lévis, de Saint-Lazare et de Laurier-Station. La clinique principale, avec ses IPS et ses professionnels associés, s'installera éventuellement au CLSC de Saint-Romuald dans les anciens locaux du GMF-U.
- Rappelons que le gouvernement s'est engagé à ouvrir 23 cliniques publiques d'IPS d'ici 2028.

Directrice des communications et des relations médias
Cabinet du ministre de la Santé
514 554-4170